

*Direction du personnel,
des services et de la modernisation*

Arrêté du 11 février 2005 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement (annule et remplace la précédente publication dans le *BO* n° 4 du 10 mars 2005 page 35)

NOR : *EQU0510119A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la direction des affaires financières et de l'administration générale en date de 7 décembre 2004,

Arrête :

Article 1^{er}

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié susvisée la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des affaires financières et de l'administration générale.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1^{er} octobre 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Défense, le 11 février 2005.

Pour le ministre et par délégation
:
*Le chef du bureau DPSM/AC1,
J. Le Dall*

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	AFFECTATION
A	1	40	Conseiller gestion management	Direction - DIR
A	1	40	Secrétaire général	Secrétariat général - SG
A	1	35	Chef du bureau du droit économique et de l'information juridique	Sous-direction des affaires juridiques - AJ3
A	1	35	Chef du bureau du droit de la commande publique	Sous-direction des affaires juridiques - AJ4
A	1	35	Chef du bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - LCV2
A	1	30	Chef du bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - MI3
A	1	30	Adjoint au chef du bureau du budget	Sous-direction des affaires financières - bureau du budget AF1
A	1	30	Adjoint au chef du bureau du droit privé et de la protection juridique	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit privé et de la protection juridique - AJ2
A	1	30	Adjoint au chef de bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI3	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI3
A	1	20	Responsable du secteur « services communs »	Sous-direction des affaires financières - Bureau du budget - AF1
A	1	20	Responsable du secteur « transports et mer »	Sous-direction des affaires financières - Bureau du budget - AF1
A	1	20	Responsable du secteur « synthèse et méthodes »	Sous-direction des affaires financières - Bureau du budget - AF1
A	1	20	Expert ingénierie et commande publique	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit public et de la réglementation - AJ1
A	1	20	Expert en législation réglementation	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit public et de la réglementation - AJ1
A	1	20	Expert en droit communautaire	Sous-direction des affaires juridiques - Bureau du droit économique et de l'information juridique - AJ3
A	1	20	Responsable du secteur « Archives »	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI3
A	1	20	Responsable de l'unité marchés publics	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'action administrative et financière - LCV4
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'action administrative et financière - LCV4
A	1	20	Chef de projet documentaire	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI3
A	1	20	Responsable du centre de ressources documentaires administratif et juridique	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI3

A	1	20	Conseiller de gestion	Secrétariat général - SG
A	1	20	Chargé de formation	Secrétariat général - SG
A	1	20	Responsable du secteur logistique de transport	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV1
Total A :	23	585		
B	1	15	Régisseur d'avances et de recettes	Sous-direction des affaires financières - bureau de la comptabilité administrative centrale - AF2
B	1	15	Responsable de l'unité assistance aux utilisateurs	Sous-direction des affaires financières - bureau du système d'information budgétaire, comptable et de gestion - AF4
B	1	15	Correspondant des services déconcentrés pour la réglementation comptable	Sous-direction des affaires financières - bureau de la réglementation comptable et des contrôles - AF3
B	1	15	Responsable de l'unité sécurité incendie	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV1
B	1	15	Animateur hygiène et sécurité	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV0
B	1	15	Chef de l'unité de gestion des services de distribution	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV1
B	1	15	Chef de l'unité gestion de la propreté environnement	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV1
B	1	15	Adjoint au chef de l'unité reprographie diffusion et responsable des ateliers de reprographie	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale - LCV2
B	1	15	Responsable des approvisionnements externes	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau des prestations contractuelles aux services de l'administration centrale - LCV2
B	1	15	Adjoint au chef de l'unité « Archive »	Département de la modernisation financière et de l'innovation technologique - Bureau de la politique de gestion des connaissances, des ressources documentaires et archivistiques - MI3
B	1	15	Responsable de l'unité comptable	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'action administrative et financière - LCV4
B	1	15	Responsable de la gestion des personnels PSMO	Secrétariat général - SG
B	1	15	Responsable de la gestion des personnels administratifs et techniques	Secrétariat général - SG
Sous-total B :	13	195		
C	1	10	Adjoint au chef de l'unité de gestion des services de distribution	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de la vie collective - LCV1
C	1	10	Responsable de cellule « achat public » au sein du pôle études et commande publique	Sous-direction des prestations logistiques et du cadre de vie de l'administration centrale - Bureau de l'exploitation technique des bâtiments et de la gestion des espaces de bureau - LCV3

€	1	10	Gestionnaire de personnel	Secrétariat général - SG
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction - DIR
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction - DIR
C	1	10	Secrétaire de direction	Direction - DIR
C				
Sous-total C :	7	70		
Total A B C :	36	780		